



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 28 octobre 1999.

« De sinople, à un pal de vair, accosté de deux croisettes d'or, mises en bande. »

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Basilica", la basilique, l'église suivi d'un déterminant qui fait référence à la liberté donnée par le seigneur aux paysans sur des terres cultivées ou boisées.

LA BAZOUGE-DES-ALLEUX

EXPLICATIONS :

Le pal symbolise le ruisseau qui traverse le territoire communal du nord au sud.

Le vair provient du blason du seigneur de Feschal, seigneur de la Bazouge dans son château de Thuré. La reprise intégrale du blason de seigneur étant interdite pour la commune, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Le sinople symbolise par sa couleur l'ancienne forêt d'Alloué qui a donné une partie de son nom au village.

Les croisettes symbolisent l'église qui a donné son nom au village. Elles sont mises en bande pour indiquer que le village est à flanc de coteaux.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le sinople est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le pal et les croisettes.

Le vair n'a pas d'ombre parce que c'est la juxtaposition de pièces de tissus de couleur alternée, comme on le fait avec un patchwork. Il n'y a pas d'épaisseur et donc pas d'ombre.

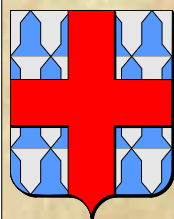
Le pal est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les sept que compte l'écu.

La croisettes est le nom donné à la croix qui ne touche pas les bords de l'écu, et dont les branches sont de même longueur.

Le placement en bande signifie que le premier meuble est dans l'angle du chef dextre et le second dans celui de la pointe senestre.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de la Bazouge-des-Alleux a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Feschal qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de La Bazouge-des-Alleux n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.